




Enquête 2010

Secteur des services en horticulture ornementale au Québec

Par
Diane Gilbert, agr.
Directrice

G R O U P E
AGÉCO

SECTEUR DES SERVICES EN H. O.

- Enquête auprès de 1978 entreprises de services en horticulture ornementale a été menée en début d'année 2010
- Collaboration de 545 entreprises
- Taux de réponse : 27,6 %  très satisfaisant pour le secteur
- Marge d'erreur : $\pm 3,6$ %, 19 fois sur 20



ENQUÊTE 2010

SECTEUR DES SERVICES EN H. O.

- Objectifs
- Méthodologie de collecte de données
- Résultats de l'enquête
- Faits saillants et recommandations

Objectif

Mieux connaître la réalité des entreprises du secteur des services en horticulture ornementale pour ensuite adapter, développer, offrir des outils qui répondant à leurs besoins

- ◆ Répertorier les entreprises au Québec
- ◆ Sonder les entreprises de services répertoriées
- ◆ Dresser le profil du secteur et des sous-secteurs

Liste de départ

3409 entreprises répertoriées

- ◆ InfoCanada : 2275 entreprises
 - * Services d'aménagement paysager (SCIAN 56173)
 - * Services d'architecture de paysage (SCIAN 54132)
- ◆ Listes des membres des associations de la TFHO et liste de la FIHOQ : 1134

Liste de départ

Listes		Nombre d'entreprises
Arboriculteurs	(SIAQ)	47
Architectes paysagistes	(AAPQ)	
Bureaux		81
Membres individuels		150
FIHOQ		346
Irrigation Québec	(AIQ)	47
Paysagistes professionnels	(APPQ)	251
Services en hortic. ornementale	(ASHOQ)	212
InfoCanada		2275
Total		3409

COLLECTE DE DONNÉES

- Lettre incitant à la collaboration à l'étude
- Contact téléphonique
 - ◆ Valider les noms et coordonnées complètes de l'entreprise et du répondant
 - ◆ Compléter un questionnaire

Collecte de données

	Nombre	%
Population initiale	3409	100,0 %
Pas de services liés à l'horticulture ornementale	489	14,3 %
Coordonnées erronées	301	8,8 %
Doublons	641	18,8 %
Population effective (58 %)	1978	100,0 %
Refus de collaborer	957	48,4 %
Anglophones	77	3,9 %
Absences prolongées	41	2,0 %
Non disponibles ou non rejoints	358	18,1 %
Entrevues complétées	545	27,6 %

Services offerts

	Nombre	%
Aménagement paysager	344	63 %
Pelouse et espaces verts	192	35 %
Architecture de paysage	61	11 %
Arboriculture	77	14 %
Production, agriculture	45	8 %
Autres activités non liées	157	29 %
Total des entreprises	545	100 %

Classement des entreprises

Selon le sous-secteur principal
en termes de chiffre d'affaires

Aménagement paysager

- ◆ Travaux d'aménagement paysager
- ◆ Terrassement
- ◆ Maçonnerie
- ◆ Pavé uni
- ◆ Éclairage
- ◆ Irrigation

Pelouse et espaces verts

- ◆ Tonte
- ◆ Entretien
- ◆ Installation pelouse
- ◆ Taille

Architecture de paysage

- ◆ Planification
- ◆ Conception
- ◆ Coordination
- ◆ Supervision
- ◆ Gestion

Arboriculture

- ◆ Élagage
- ◆ Émondage
- ◆ Essouchage

Sous-secteur principal

Principal sous-secteur	Proportion du chiffre d'affaires tiré du sous-secteur				
			100 %	De 50 % à 99 %	De 1 % à 49 %
Aménagement paysager	312	57 %	41 %	44 %	15 %
Pelouse et espaces verts	120	22 %	52 %	67 %	14 %
Architecture de paysage	46	8 %	78 %	11 %	11 %
Arboriculture	67	12 %	72 %	19 %	9 %
Total	545	100 %	50 %	36 %	14 %

% chiffre d'affaires si plus d'un secteur d'activités

Service principal \ Service secondaire	Amén. paysager	Pelouse et espaces verts	Archit. de paysage	Arbor.	Activités non liées à l'h. o.
Aménagement paysager	63 %	8 %	1 %	1 %	27 %
Pelouse et espaces verts	8 %	63 %	0 %	1 %	28 %
Architecture de paysage	11 %	0 %	51 %	0 %	38 %
Arboriculture	4 %	4 %	1 %	60 %	31 %

Résultats d'enquête

Nombre de propriétaires



Nombre d'années en affaires

- ◆ En moyenne 18 ans
- ◆ Arboriculture : 20 % depuis 5 ans ou moins

Chiffre d'affaires

	250 000 \$ et moins		Plus de 250 00 \$		
Aménagement paysager	37 %		63 %		
Pelouse et espaces verts	55 %		45 %		
Architecture de paysage	62 %		38 %		
Arboriculture	80 %		21 %		
Total	48 %		52 %		
	Moins de 100 000 \$	100 001 \$ - 250 000 \$	250 001 \$ - 500 000 \$	500 001 \$ - 1 000 000 \$	Plus de 1 000 000 \$
Aménagement paysager	19 %	18 %	22 %	23 %	18 %
Pelouse et espaces verts	34 %	21 %	20 %	14 %	11 %
Architecture de paysage	43 %	19 %	24 %	7 %	7 %
Arboriculture	53 %	27 %	14 %	5 %	2 %
Total	28 %	20 %	21 %	17 %	14 %

Évolution du chiffre d'affaires

Depuis
5 ans

	Plus élevé	Même niveau	Plus faible
Aménagement paysager	75 %	21 %	4 %
Pelouse et espaces verts	70 %	28 %	3 %
Architecture de paysage	64 %	31 %	5 %
Arboriculture	56 %	31 %	13 %
Total	71 %	24 %	5 %

D'ici
3 ans

Aménagement paysager	67 %	31 %	2 %
Pelouse et espaces verts	65 %	30 %	5 %
Architecture de paysage	74 %	21 %	5 %
Arboriculture	66 %	31 %	3 %
Total	67 %	30 %	3 %

Évolution du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires	D'ici 3 ans	Depuis 5 ans
Plus élevé	67 %	
Plus élevé		83 %
Même niveau		14 %
Plus bas		4 %
Même niveau	30 %	
Plus élevé		49 %
Même niveau		44 %
Plus bas		7 %
Plus bas	3 %	
Plus élevé		50 %
Même niveau		38 %
Plus bas		13 %

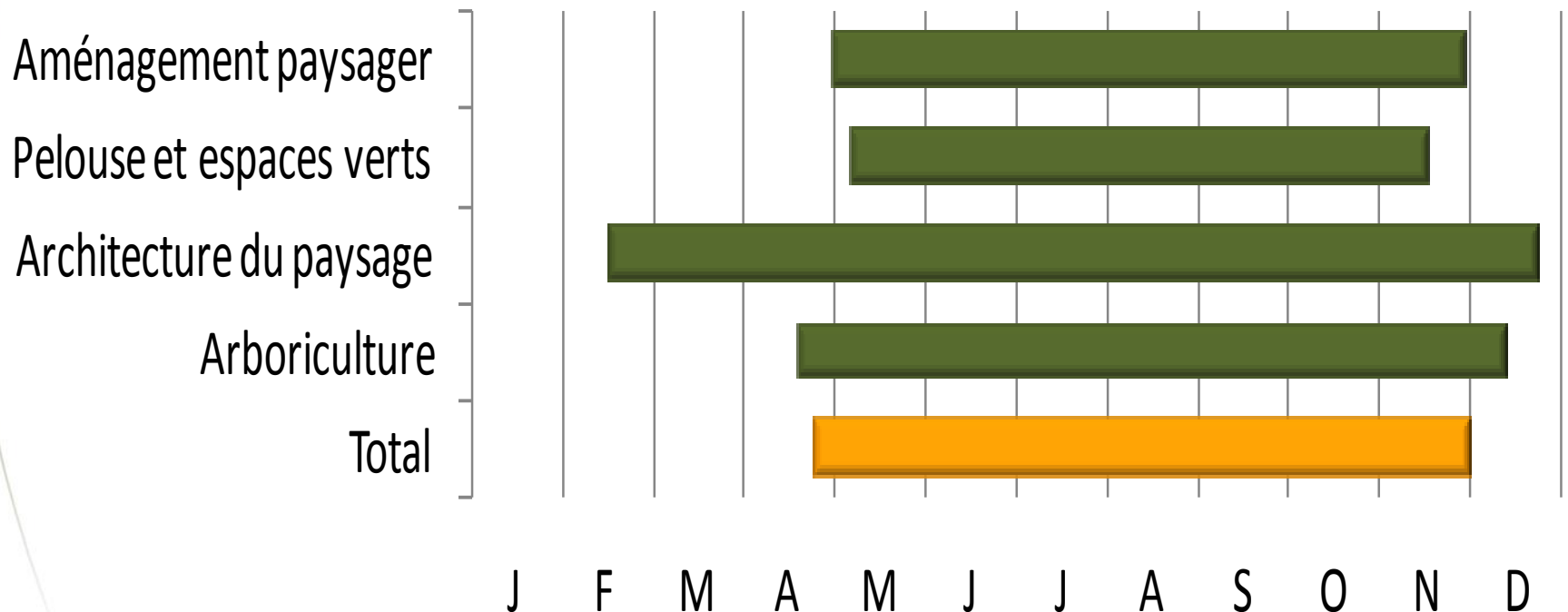
Clientèle desservie

	Résidentiel	Commercial	Municipal	Industriel
Aménagement paysager	97 %	77 %	58 %	48 %
Pelouse et espaces verts	96 %	86 %	54 %	58 %
Architecture de paysage	80 %	89 %	85 %	61 %
Arboriculture	99 %	87 %	84 %	58 %
Total	96 %	81 %	63 %	52 %

Période en opération

En moyenne 8 mois d'opération

◆ Avril à novembre



Main-d'œuvre salariée

(autre que les propriétaires)

88 % des entreprises engagent des travailleurs
(tout statut confondu)

	Aucun	1 à 4	5 à 9	10 à 19	20 à 49	50 et plus
Aménagement paysager	8 %	27 %	29 %	20 %	15 %	3 %
Pelouse et espaces verts	14 %	33 %	18 %	18 %	13 %	3 %
Architecture de paysage	30 %	43 %	17 %	0 %	0 %	9 %
Arboriculture	15 %	63 %	16 %	3 %	3 %	0 %
Total	12 %	34 %	24 %	15 %	12 %	3 %

Main-d'œuvre salariée

(autre que les propriétaires)

22 travailleurs en moyenne (tout statut confondu)

	Nombre de travailleurs	Nombre moyen par entreprise	
		Avec travailleurs	Toutes
Aménagement paysager	6898	23	22
Pelouse et espaces verts	1294	11	11
Architecture de paysage	2971	71	65
Arboriculture	236	4	4
Total	11 399	22	21

Statut d'emploi

	30 h et plus par semaine		Moins de 30 h par semaine		Travailleurs autonomes	
	À temps plein		À temps partiel			
Aménagement paysager	6045	88 %	672	10 %	121	2 %
Pelouse et espaces verts	866	68 %	387	30 %	19	1 %
Architecture de paysage	2899	98 %	46	2 %	26	1 %
Arboriculture	164	69 %	64	27 %	8	3 %
Total	9974	88 %	1169	10 %	174	2 %

Appartenance à une association professionnelle

	Aucune association ou ordre professionnel	Association liée à l'horticulture ornementale	Association ou ordre professionnel non lié
Aménagement paysager	49 %	43 %	10 %
Pelouse et espaces verts	61 %	38 %	3 %
Architecture de paysage	4 %	96 %	2 %
Arboriculture	61 %	39 %	3 %
Total	49 %	46 %	7 %

Intérêt pour les services écologiques

- Notion très étendue, incluant tous services ou pratiques considérés comme ayant un impact positif sur l'environnement
- Services offerts généralement liés à **l'entretien écologique (67 %)**
 - ◆ Fertilisation organique
 - ◆ Moins de pesticides
 - ◆ Interventions manuelles ou mécaniques

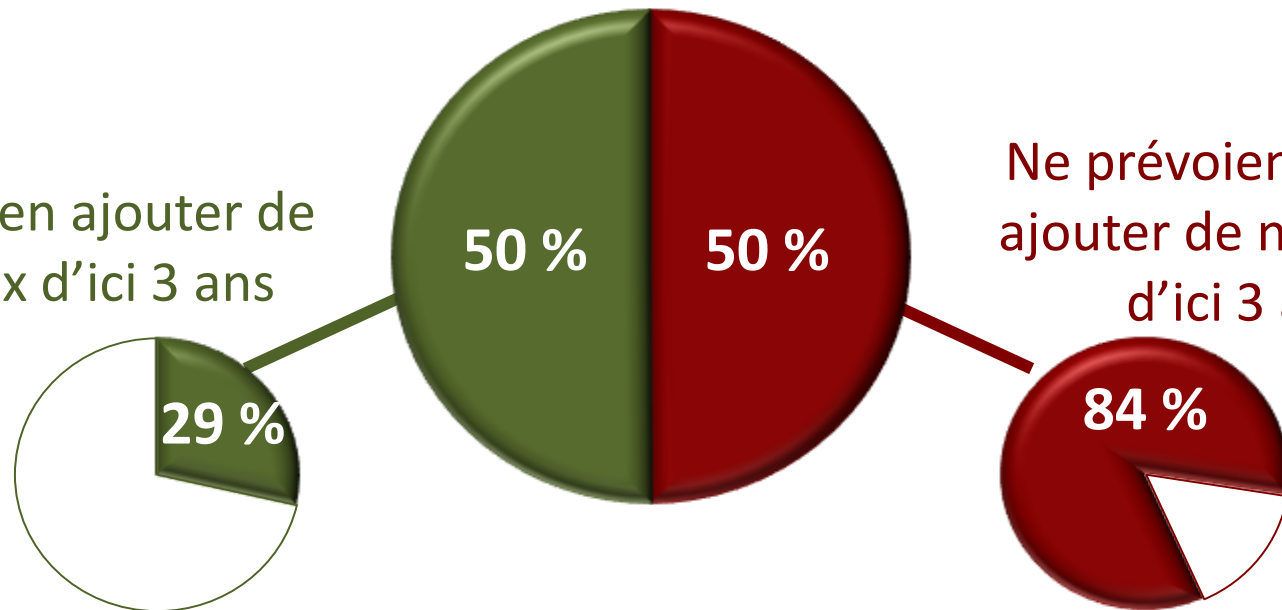
Intérêt pour les services écologiques

L'offre inclut des services écologiques

L'offre n'inclut pas de services écologiques

Prévoient en ajouter de nouveaux d'ici 3 ans

Ne prévoient pas en ajouter de nouveaux d'ici 3 ans



Intérêt pour une certification écologique

- Quelques entreprises détiennent une certification environnementale :
 - ◆ HortiÉco (Équiterre)
 - ◆ LEED
- 40 % des entreprises seraient intéressées par une éventuelle certification environnementale
 - ◆ Proportion moins élevée chez les arboriculteurs (24 %)

Démarches les plus fréquentes effectuées depuis 5 ans

- Achats d'équipements (87 %)
 - ◆ 92 % pour Pelouse et espaces verts
- Recherche de nouveaux clients (59 %)
- Augmentation du nombre d'employés (50 %)
 - ◆ Les Arboriculteurs sont moins nombreux à avoir entrepris des démarches d'expansion
- Les architectes de paysage sont plus nombreux à avoir diversifié leur clientèle (61 %)

Montants investis depuis 5 ans

Moins de 50 000 \$ depuis 5 ans pour 44 % des entreprises

	Moins de 50 000 \$	50 001 \$ - 100 000 \$	100 001 \$ - 200 000 \$	200 001 \$ - 300 000 \$	Plus de 300 000 \$
Aménagement paysager	34 %	28 %	18 %	8 %	12 %
Pelouse et espaces verts	53 %	20 %	9 %	7 %	11 %
Architecture de paysage	76 %	7 %	7 %	5 %	5 %
Arboriculture	52 %	34 %	11 %	3 %	0 %
Total	44 %	25 %	14 %	7 %	10 %

Démarches les plus fréquentes effectuées depuis 5 ans

- Les $\frac{3}{4}$ des entreprises ayant investi 50 000 \$ ou moins l'ont fait en publicité
- Celles ayant fait de plus gros investissements ont pour la plupart acheté de l'équipement, recherché de nouveaux clients, augmenté la masse salariale

Démarches les plus fréquentes prévues d'ici 3 ans

- Recherche de nouveaux clients (69 %)
 - ◆ 78 % pour les Architectes de paysage
- Achat d'équipements (68 %)
- Augmentation du nombre d'employés (51 %)
- Formation du personnel (50 %)
- 44 % des entreprises planifient diversifier leurs services et 35 %, leur clientèle
- 26 % prévoient investir dans la publicité/promotion

Démarches les plus fréquentes prévues d'ici 3 ans

- Le quart des entreprises d'entretien de pelouse et d'espaces verts affirment qu'elles achèteront une entreprise concurrente
- Même tendance chez les arboriculteurs
- Les architectes de paysage sont plus nombreux à prévoir la recherche de nouveaux clients (78 %), la diversification de la clientèle (65 %) et la réalisation de projets de R&D (48 %)

Montants prévus à investir d'ici 3 ans

Moins de 50 000 \$ d'ici 3 ans pour 58 % des entreprises

Les entreprises prévoient investir des montants moins importants dans les trois prochaines années comparativement aux montants investis dans les cinq dernières années et ce, quel que soit le niveau de chiffre d'affaires.

	Moins de 50 000 \$	50 001 \$ - 100 000 \$	100 001 \$ - 200 000 \$	200 001 \$ - 300 000 \$	Plus de 300 000 \$
Aménagement paysager	135 50 %	70 26 %	33 12 %	15 6 %	16 6 %
Pelouse et espaces verts	71 63 %	25 22 %	7 6 %	4 4 %	6 5 %
Architecture de paysage	33 80 %	2 5 %	3 7 %	2 5 %	1 2 %
Arboriculture	41 66 %	13 21 %	5 8 %	3 5 %	0 0 %
Total	280 58 %	110 23 %	48 10 %	24 5 %	23 5 %

Publicité/promotion

90 % des entreprises ont effectué des dépenses en publ./prom

Les entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse les 500 000 \$ consacrent une plus grande part de leurs dépenses à la publicité/promotion que les plus petites entreprises

	0 %		Moins de 1 %		Entre 1 % et 5 %		Plus de 5 %	
Aménagement paysager	12	4 %	107	36 %	138	47 %	37	13 %
Pelouse et espaces verts	20	17 %	34	29 %	44	38 %	18	16 %
Architecture de paysage	5	12 %	16	37 %	16	37 %	6	14 %
Arboriculture	4	6 %	18	28 %	22	34 %	20	31 %
Total	41	8 %	175	34 %	220	43 %	81	16 %

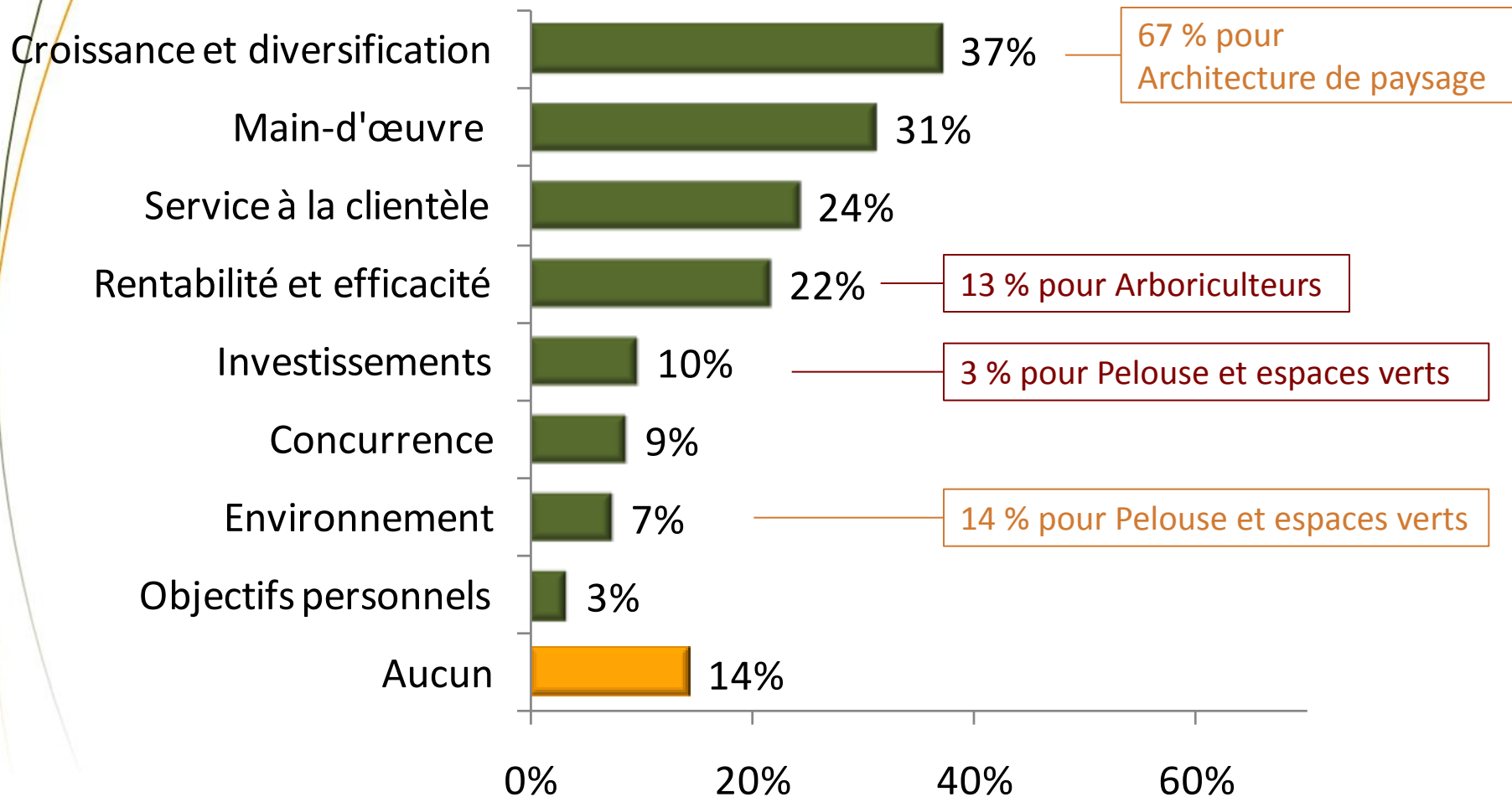
Publicité/promotion

- 48 % possèdent du matériel promotionnel imprimé (dépliant ou portfolio)
 - ◆ 78 % pour les Architectes de paysage
 - ◆ 19 % pour les Arboriculteurs
- 36 % possèdent un site Internet
 - ◆ 40 % pour l'Aménagement paysager
 - ◆ 78 % pour les Architectes de paysage

Connaissance et utilisation des normes et règlements en vigueur

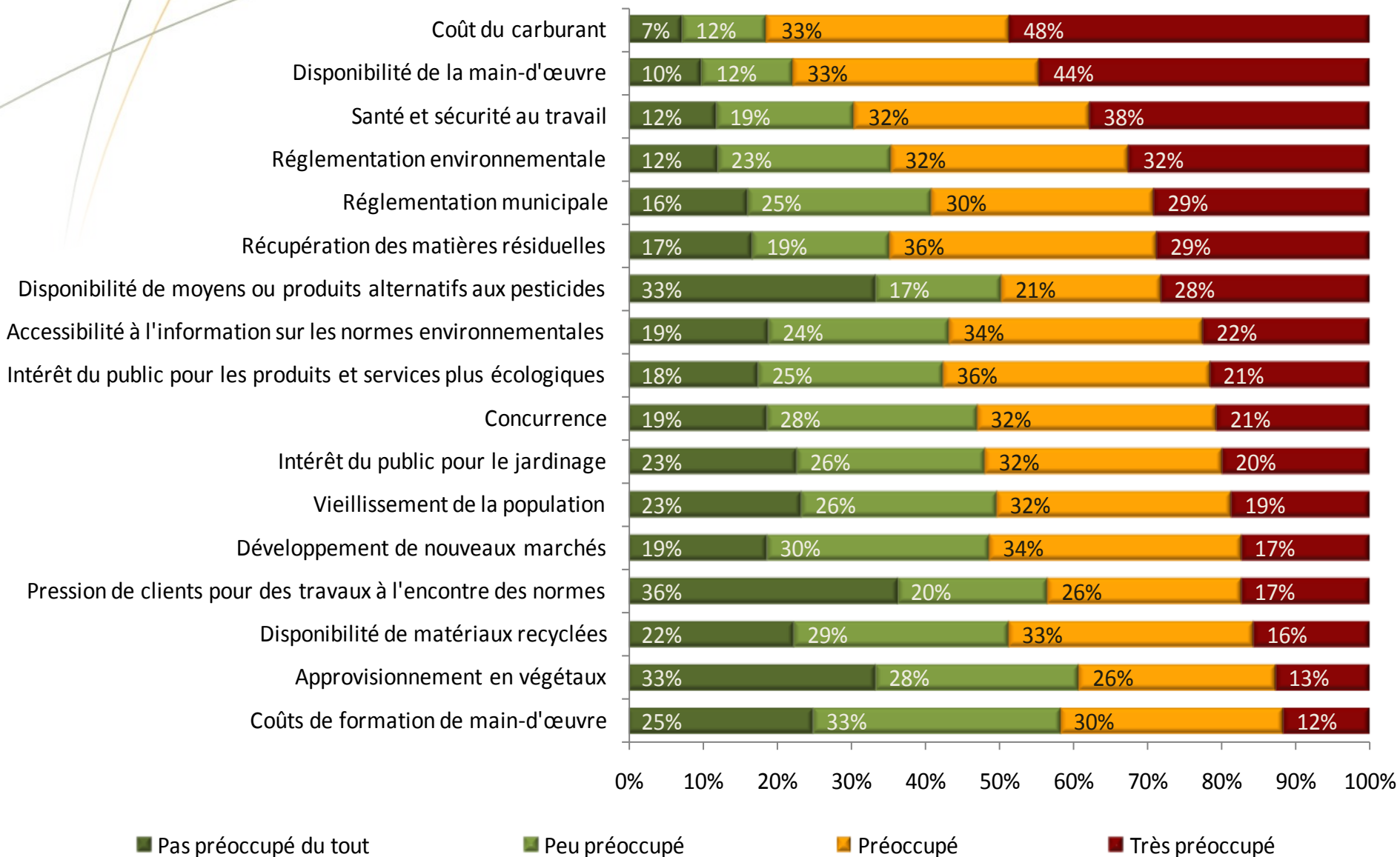
- Les Architectes de paysage sont plus nombreux à avoir consulté, dans la dernière année, différentes lois ou règlements
 - ◆ Aussi plus nombreux à avoir utilisé différentes sources d'information (normes du BNQ, Hydro-Québec, sites Internet, services-conseils)
- Pelouse et espaces verts ont plus souvent eu recours au Code de gestion des pesticides (54 % vs 27 % pour l'ensemble des entreprises)

Défis pour les 3 prochaines années



Toutes les entreprises

Niveau de préoccupation sur des sujets ciblés - Toutes les entreprises



Préoccupations

(sur une échelle de 1 à 10)

Sujets les plus préoccupants

- ◆ Le coût du carburant
- ◆ La disponibilité de la main-d'œuvre
- ◆ La santé et la sécurité au travail

Préoccupations

(sur une échelle de 1 à 10)

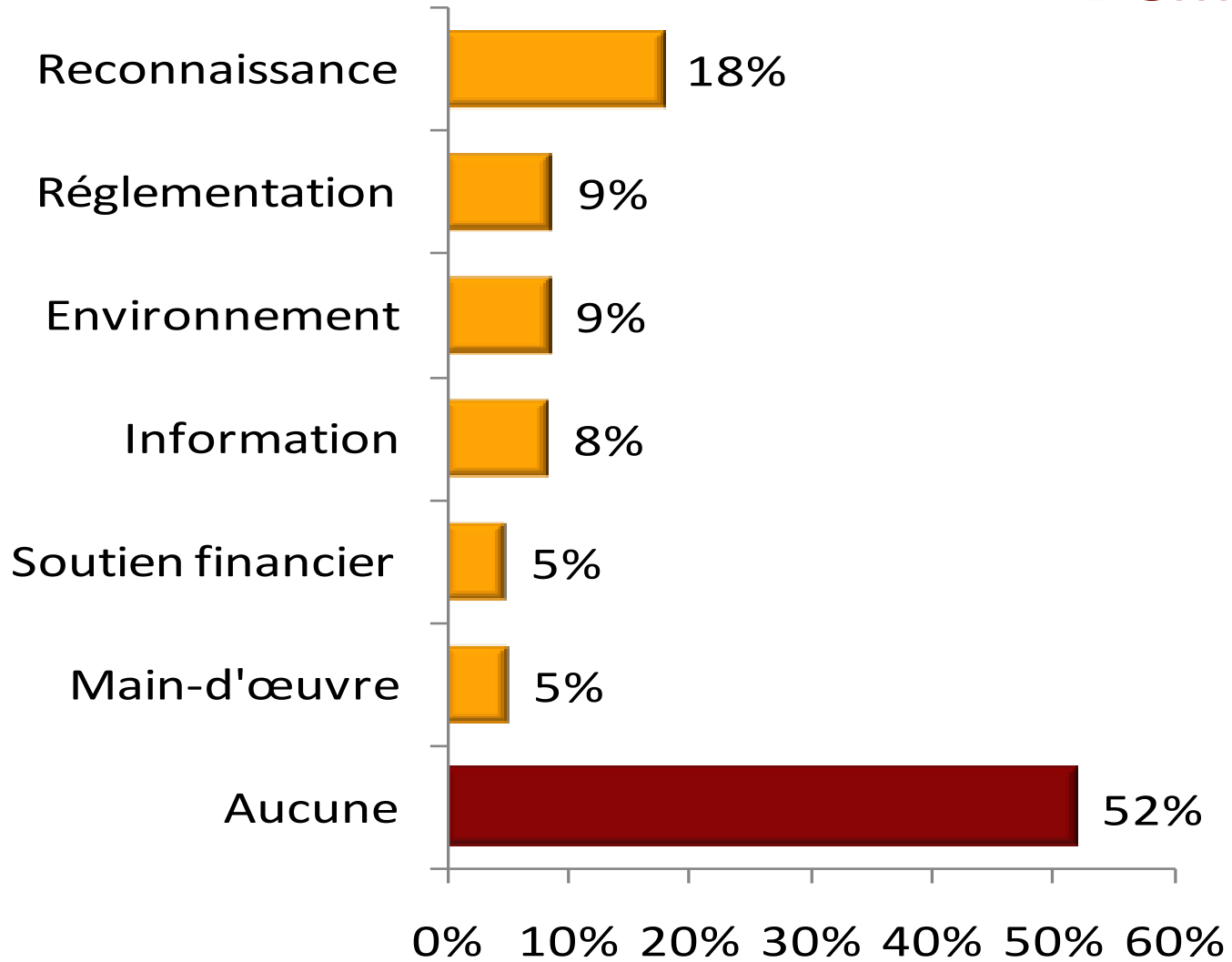
Pour un sous-secteur en particulier

- ◆ La réglementation environnementale pour Pelouse et espaces verts
- ◆ Coût du carburant et santé et sécurité au travail pour les Arboriculteurs
- ◆ Les Architectes de paysage présentent un profil différent

Demandes

- Demandes à une organisation influente du secteur
- Question ouverte et spontanée
- Plus de la moitié des entreprises (52 %) n'ont fait aucune demande

Demandes



Demandes

Reconnaissance (18 %)

- ◆ Reconnaissance du sérieux et du professionnalisme de l'industrie
 - * Exigence d'avoir un permis de pratique professionnelle
 - * Contrôle de la légitimité des entreprises (par les associations)
 - * Reconnaissance du statut particulier de la main-d'œuvre saisonnière par rapport à l'assurance-emploi

Demandes

- Réglementation (9 %)
 - ◆ Allègement réglementaire (municipal et environnemental)
 - ◆ Importance de la transparence dans l'octroi des contrats publics

Demandes

- Environnement (9 %)
 - ◆ Resserrement des règles environnementales
 - ◆ Sensibilisation du public, par exemple, sur la tolérance aux mauvaises herbes
 - ◆ Accessibilité à des produits à faible impact environnemental
 - ◆ Accessibilité à des sites de gestion des résidus végétaux et de la terre

Demandes

- Formation et information (8 %)
 - ◆ Besoins en formation de la main-d'œuvre
 - ◆ Informations sur la réglementation
- Soutien financier (5 %)
 - ◆ Demande de subventions ou allègements fiscaux
- Main-d'œuvre (5 %)
 - ◆ Accès à de la main-d'œuvre qualifiée
 - ◆ Règlement des conflits avec la CCQ

Plus particulièrement

- Les entreprises d'aménagement paysager expriment des besoins en formation de la main-d'œuvre
- Demandent un meilleur contrôle dans l'industrie
- Souhaitent que les associations imposent des normes d'adhésion plus sévères et fassent des vérifications sur le terrain pour éviter que n'importe qui s'improvise aménagiste paysager

Plus particulièrement

- Les entreprises en arboriculture souhaitent également un contrôle accru dans le secteur
- Elles demandent à ce que les entrepreneurs qui font du travail d'arboriculture soient qualifiés et certifiés

Plus particulièrement

- Les architectes paysagistes demandent une reconnaissance et une exigence du titre d'architecte paysagiste, notamment au niveau des municipalités
- Les entreprises d'entretien de pelouse et d'espaces verts voudraient une réglementation environnementale allégée

Conclusion

- Secteur très dynamique
- Il poursuit activement sa croissance, prévoyant investir, diversifier sa clientèle et ses services dans les prochaines années
- Pour la moitié des entreprises, la totalité de leurs revenus provient du secteur des services en horticulture ornementale

Conclusion

- Retombées économiques en termes d'emploi
- D'ici 3 ans, près de 70 % des entreprises seront à la recherche de nouveaux clients et la moitié envisagent augmenter leur nombre d'employés
- Le secteur est amené à croître encore et il faudra l'accompagner en ce sens
- La disponibilité de la main-d'œuvre restera une préoccupation importante, de même que la formation et la santé et la sécurité au travail

Conclusion

- Les entreprises doivent s'adapter à la réglementation environnementale et à l'intérêt grandissant de la clientèle pour des produits et services plus écologiques
- Les entrepreneurs apprécieraient être mieux informés sur les aspects touchant l'environnement
- Ils espèrent que les municipalités facilitent leur travail pour le respect de l'environnement, notamment en ce qui concerne la récupération des matières résiduelles

Conclusion

- Une meilleure reconnaissance des professionnels rattachés aux services en horticulture
- Un contrôle des activités et des compétences des entrepreneurs du secteur pour limiter les actions d'individus qui s'improvisent dans ce secteur

Pistes de recommandations

De manière générale, ajuster les actions en considérant :

- la grande disparité des entreprises en termes de taille
- la proportion importante des entreprises travaillant dans plus d'un sous-secteur de services en horticulture ornementale ou complétant leur chiffre d'affaires avec d'autres activités

Pistes de recommandations

Mieux encadrer les initiatives environnementales en développant une certification environnementale reconnue par un tiers

et qui pourrait être basée sur des échelons progressifs afin de reconnaître les efforts et mesures déjà mises en place par certaines entreprises

Pistes de recommandations

Dresser le portrait des réglementations municipales en matière de produits phytosanitaires afin de :

- avoir un portrait global de la situation
- informer les entreprises qui desservent ces territoires
- et éventuellement harmoniser la réglementation à l'échelle québécoise

Pistes de recommandations

- Poursuivre la recherche et développement pour développer des moyens de contrôle phytosanitaires plus écologiques
- Élaborer un guide pour accompagner les entreprises désireuses de pénétrer les marchés municipal et institutionnel. Ce guide pourrait par exemple expliquer le fonctionnement et les exigences des appels d'offres publics

Pistes de recommandations

- S'assurer de transmettre, au comité dédié à la question de la main-d'œuvre, les problématiques de main-d'œuvre fortement exprimées chez certains sous-secteurs pour guider les outils et les formations nécessaires
- Appuyer les initiatives innovantes en matière de rétention de la main-d'œuvre spécialisée

Pistes de recommandations

- Examiner la possibilité de développer des incitatifs financiers à la formation de la main-d'œuvre spécialisée
- Développer une formation sur le service à la clientèle adaptée pour les petites entreprises
- Sensibiliser les entreprises non-membres des associations à l'importance de former la main-d'œuvre pour assurer une offre de qualité

Pistes de recommandations

- Mener périodiquement des enquêtes sur la perception et la confiance des consommateurs envers le secteur et en tenir l'industrie informée
- Guider les entreprises dans leurs activités de publicité/promotion



Les entrepreneurs travaillent de façon indépendante
(chacun pour soi)

Ils n'ont pas l'habitude de se regrouper pour
l'avancement de leur secteur, ou de faire des
demandes.

Ils gèrent leur entreprise selon leur expérience dans
le milieu et leur souci de posséder une entreprise
active et prospère

Une belle saison pour l'industrie!

G R O U P E
AGÉCO